

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing : Trois mois. . . . . 10 f. Six mois. . . . . 21 Un an. . . . . 40

L'abonnement continue, sauf avis contraire

# JOURNAL DE ROUBAIX

## QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanoverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez F. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez M. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MEMOUX  
**Le Nord de la France :**  
Trois mois. . . . . 12 fr.  
Six mois. . . . . 22  
Un an. . . . . 44  
ANNONCES : 15 centimes la ligne  
RECLAMES : 25 centimes  
On traite à forfait.

### ROUBAIX 4 DÉCEMBRE 1871 BULLETIN QUOTIDIEN

Si l'on en croit les feuilles de Berlin, le gouvernement allemand serait assez enclin à susciter une question de *casus belli* au Brésil, à propos d'un conflit assez insignifiant entre brésiliens et allemands, dont nous a déjà entretenu la presse. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, toujours agressive, nous indique ainsi ses bellicieuses intentions en nous mettant de la partie : « Les rapports de source allemande laissent supposer qu'il y a eu une attaque préparée avec la connivence de la police brésilienne et sous l'influence de résidents français. » Une enquête approfondie sur cette affaire est indispensable. Le gouvernement allemand s'estimerait heureux de ne pas se trouver dans la nécessité de réclamer satisfaction. »

On sait déjà que la flotte prussienne est en train de préparer une assez longue campagne dans l'Océan atlantique. Est-ce qu'il s'agit réellement pour l'Allemagne de s'embarquer dans quelque aventure semblable à celle que nous avons si malheureusement poursuivie au Mexique. Ce serait pour nous une prévision des plus heureuses.

Les lettres de Bruxelles annoncent que le ministère serait ainsi reconstitué.

**MM.**  
Theux (de), représentant, présidence du conseil, sans portefeuille ; Kindtenayer, sénateur, affaires étrangères ;

Malon, sénateur, finances ; Thonissen, représentant, justice ; Schollaert, représentant, intérieur ; Le général Eenens, guerre ; Vanhoorde, représentant, travaux publics ; Dumortier, ministre sans portefeuille.

Tous appartiennent à la droite. Les quatre premiers accepteraient à coup sûr, quant aux autres, leur acceptation est probable.

La droite parlementaire s'est réunie plusieurs fois, et notamment à l'issue de la séance du 1<sup>er</sup> décembre, chez M. le comte de Theux. Elle a voté par acclamation des remerciements aux ministres sortants, et leur a exprimé, ajoute le *Journal de Bruxelles*, le regret de perdre des hommes d'Etat en qui elle avait mis sa confiance. Elle a, en outre, décidé à l'unanimité, contrairement à la résolution antérieure qu'elle avait prise, que la majorité ne pouvait pas abandonner à la minorité le pouvoir, et fait appel à tous ses membres, en engageant ceux qui seraient mandés par le roi à ne pas décliner la mission de former un nouveau cabinet.

Dans cette séance du 1<sup>er</sup> décembre, la gauche a manifesté une fois de plus la violence de ses passions. Elle a prétendu, par l'organe de MM. Vanhumberg et Frère, que les ministres avaient découvert le roi et violé la Constitution en faisant connaître que le souverain leur avait redemandé leurs portefeuilles. Les révolutionnaires n'aiment pas la vérité,

et ils voudraient que, pour les servir, tout le monde se condamnât à la taire ; aussi, quand elle éclate malgré eux, elle a le don de les mettre en fureur.

La discussion, dit le *Journal de Bruxelles*, a dégéné en invectives et en personnalités des plus violentes de la part de quelques membres de la gauche et en particulier de M. Frère, qui a été jusqu'à la provocation vis-à-vis de l'honorable M. de Borchgrave. MM. Bara, Guillerie et Anspach ont successivement pris la parole pour essayer de rendre odieuse la conduite de la droite et du ministère. Mais leurs hypocrites protestations de fidélité à l'ordre public et à nos institutions constitutionnelles ont été réfutées de main de maître par MM. Coomans et Cornesse.

M. Anspach a eu garde de manquer l'occasion de jeter une poignée d'encens à la garde civique ; histoire tout simplement de faire de la réclame électorale, que M. de Borchgrave a réduite à sa valeur réelle. En somme, la gauche a joué un rôle composé mi-partie d'audace, mi-partie d'hypocrisie, mais que le pays apprécie.

En présence de pareils faits, M. Coomans a eu bien raison de parler des « funérailles de la Constitution ». C'est le langage que tiennent toutes les feuilles conservatrices de Belgique. Il est triste de songer que le roi n'aura pas moins contribué par sa faiblesse que les révolutionnaires par leur audace, à rapprocher le jour de ces « funérailles » du régime constitutionnel.

Nous avons déjà signalé les entreprises des financiers allemands en Belgique. L'*Indépendance* donne à ce sujet les renseignements qui suivent :

« Des capitalistes allemands s'étaient récemment associés à des capitalistes belges, pour fonder en Belgique deux grandes institutions financières, l'une à Anvers, l'autre à Bruxelles ; on s'est ému à Paris de cette concurrence faite éventuellement aux capitaux français et des avantages indirects que l'Allemagne pourrait en retirer. Le comptoir d'escompte a sollicité et obtenu du gouvernement français l'autorisation de créer une agence à Bruxelles. La Belgique ne songera pas à se plaindre des ressources en crédit qui lui viennent ainsi à la fois de l'Est et du Midi pour le développement de ses moyens de production. »

L'Assemblée nationale de la République helvétique a procédé, avant-hier, aux nominations des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral. La présidence est échu, pour l'année 1872, à M. Welti, actuellement vice-président ; son collègue, M. Cérésôle, conseiller fédéral, devient vice-président. La présidence du tribunal fédéral est donnée à M. Borrel, et la vice-présidence du même tribunal à M. Vigier.

Les membres des deux Conseils composant l'Assemblée fédérale, qui appuient la révision de la Constitution, se sont réunis pour discuter le programme relatif à l'instruction publique. Voici les principes qui ont été adoptés dans cette réunion : l'enseignement populaire est obligatoire et gratuit, les ordres religieux et leurs affiliés sont exclus des fonctions d'instituteurs ; la législature fixera le minimum des dépenses qui devront être affectées par les cantons aux besoins de l'enseignement.

La *Patrie* croit savoir que le principe de la gratuité absolue a été écarté du projet de loi sur l'enseignement public, malgré tous les efforts de M. Jules Simon. On se serait arrêté à ce moyen terme : que les communes qui institueraient la gratuité dans leurs écoles recevront de l'Etat une subvention proportionnée à la somme de sacrifices qu'elles s'imposeraient. Cette subvention sera appliquée tout d'abord à l'édification ou à la réparation des salles d'écoles et à l'amélioration du traitement des instituteurs. Ce sera la condition sine qua non de l'octroi de cette subvention.

L'Assemblée nous revient ; nous ramène-t-elle le sérieux de la vie politique ? Nous ramène-t-elle le bon sens ? la modération avec la vérité ? l'harmonie des opinions avec l'amour de la justice et le respect des devoirs ?

La France a besoin de retrouver des habitudes dignes d'une nation chrétienne ; y pense-t-elle ?

L'empire lui-même a donné des goûts de frivolité et de jouissance, disons mieux, de luxe et de scandale, qui devaient être la préparation infaillible de ses désastres. Ces goûts subsistent, et l'humiliation des défaites, loin de les corriger, leur a donné un caractère particulier d'excitation, qui semble vouloir dissimuler les douleurs par une affectation d'insensibilité pire que l'entrainement des plaisirs.

Nous sommes dans l'abîme, et nous nous y établissons comme dans un séjour qu'il faut seulement rendre plus commode ; nul effort pour remonter au-dessus des ruines ; nous gardons les vices qui nous ont précipités ; nous aimons nos erreurs, nous les reprenons, nous les ravivons, nous les applaudissons, nous les glorifions ; théâtres, livres, écoles, académies, journaux, salons — s'il y a des salons ! — tout reste imprégné des goûts de la veille ; nos rires sont les mêmes ; notre frivolité est aussi sceptique ; nos mépris des vieux droits aussi effrontés. Comment, avec ces dispositions, réparer nos malheurs ? Nous n'y songeons pas même ; nous finissons par aimer l'abaissement, et voilà qu'après un an d'ignominie, des voix se font entendre qui demandent l'empire ! cet âge fortuné de toutes les débauches !

Nous avons droit d'attendre de l'Assemblée un signal de réaction contre ce penchant des opinions et des habitudes vers la quiétude de la misère et la honte.

On lui a trop parlé de réorganisation ; il faut qu'elle parle à son tour de reconstitution.

Réorganiser la ruine n'est pas toute l'œuvre d'un gouvernement ; rétablir l'ordre, voilà le grand objet de la politique.

L'Assemblée sait à présent où peut aller l'habileté des expédients, en fait d'organisation matérielle ; M. Thiers lui-même ne doit plus avoir d'illusion à cet égard. Il a cru à la puissance des artifices ; elle a abouti à la perspective d'un renouvellement de luttes intérieures et d'aventures téméraires. Le bonapartisme et le socialisme, deux courants parallèles et liés l'un à l'autre : d'un renouvellement de luttes intérieures et d'aventures téméraires. Le bonapartisme et le socialisme, deux courants parallèles et liés l'un à l'autre : d'un renouvellement de luttes intérieures et d'aventures téméraires.

lèles et liés l'un à l'autre : d'un renouvellement de luttes intérieures et d'aventures téméraires. Le bonapartisme et le socialisme, deux courants parallèles et liés l'un à l'autre : telle est la double impulsion sortie d'un système de conduite établi contre la volonté manifeste de la France. Tout tendait, il y a huit mois, à la monarchie de la liberté et de l'ordre, la politique de ruse a tout ramené aux pratiques d'un matérialisme sans foi, sans action sur les âmes, sans autorité sur les opinions.

Nous ne nions rien de ce qui s'est fait pour l'ordre économique ; nous rendons justice à l'activité et à l'énergie du travail gouvernemental ; mais qu'avons-nous gagné à cela pour l'apaisement, pour la confiance, pour le retour de la force morale, et même pour la reprise des affaires matérielles ?

Nous restons dans l'abaissement devant l'Europe ; les alliances nous fuient ; nous n'avons pour recours que le déguisement des antipathies. Nous ne pouvons rien pour nous, que pouvons-nous pour les autres ? Nous ne sommes une force que pour la contagion du mal. S'il y a un désordre dans le monde, il se pare de nos exemples. Nous sommes la révolte et l'anarchie par nos leçons ; c'est toute notre puissance, puissance funeste et qui finit par nous rendre odieux ou redoutables à ceux qui nous imitent.

Voilà ce que nous devons, non pas tant à nos défaites qu'à l'artifice des moyens employés pour les réparer. Notre semblant de République étouffe toute la terre. Nous avons une réalité dix fois séculaire de Monarchie, devant qui se taisait l'Europe, autrefois ; nous en avons peur ! Nous tremblons devant notre propre gloire ; nous trouvons plus de fierté à nous abriter sous une ombre de gouvernement, dont le nom même est une fiction.

L'Assemblée nous revient-elle avec l'idée de perpétuer cette politique imaginaire ? Elle autoriserait toutes les conceptions de politique aventureuse, et c'est de quoi elle doit être avertie par ceux qui respectent sa mission et son pouvoir.

C'est tout ce qu'il nous faut lui dire en la voyant. Elle a pu, dans ces deux mois de suspension, s'assurer du progrès que la France a fait vers le mal par les hésitations de la politique gouvernementale.

Quel contraste ! La justice a sévi contre les crimes, et les criminels n'ont fait que s'enhardir. C'est l'ordinaire des temps faibles ; les punitions n'y corrigent point la perversité, parce que l'autorité publique y est sans prise sur les âmes. Ce qui donne du nerf à la justice, ce ne sont pas les peines, c'est le respect.

Donc, que l'Assemblée songe à mettre fin à une politique que le respect ne protégerait pas contre le dévergondage des opinions et la folie des aventures. Il dépend de ses exemples de relaire de nous une nation sérieuse et forte. Qu'elle ait une volonté ferme et suivie ! Née de l'explosion spontanée des instincts de

monarchie, qu'elle ne se laisse plus emporter dans les vagues espaces d'une République imaginaire. Qu'aux frivolités d'un public sceptique elle oppose la dignité d'une politique réglée par la foi. Travillée par des intrigues, qu'elle leur oppose la Majesté du Droit, et, ramenant enfin la nation au principe immortel, qu'elle la constitue, qu'elle l'arrache pour toujours aux sophistes qui la corrompent, et aux ambitieux qui ne tendent qu'à l'asservir.

(Union) LAURENTIE.  
On mande de Versailles, 3 décembre. « Tous les ambassadeurs avaient été invités au dîner qui a eu lieu, hier soir, à l'hôtel de la présidence, en l'honneur de M. de Beuss. Parmi les diplomates présents, on remarquait le nonce du Pape, M. Olozaga, les chargés d'affaires de Russie et d'Autriche, le baron d'Arnim.

On considère comme probable que l'Assemblée consacrerait toute la séance de demain à son organisation intérieure. M. Thiers ne donnerait lecture de son message que mardi et peut-être mercredi.

On ne croit pas que la proposition du retour à Paris soit déposée dans les premières séances de l'Assemblée.

Environ 200 députés sont revenus des départements, mais beaucoup d'autres sont attendus ce soir et demain.

On lit dans le *Journal officiel* : L'archevêque de Paris s'est rendu hier à l'hôtel-Dieu, voulant, a-t-il dit, que sa 1<sup>re</sup> visite fût pour les pauvres. Il a parcouru plusieurs salles, s'arrêtant au lit des malades, les questionnant, s'informant de leur état, de leurs besoins, donnant à chacun une parole d'encouragement et de consolation. Il s'est dirigé ensuite vers l'église Saint-Julien-le-Pauvre où, sur le bruit de sa visite s'étant réunis un grand nombre de convalescents de l'hôpital. Après la bénédiction, Mgr Guibert est allé à la communauté des sœurs de Saint-Augustin, dont l'hôtel-Dieu est la maison-mère. Là, il a remercié les religieuses des soins qu'elles prodigent aux malades et les a félicitées du zèle et du dévouement qu'elles ne cessent de montrer dans l'accomplissement de leur pieuse mission.

### Le Patriotisme et les Républicains

Sous ce titre nous lisons dans la *Vraie France* : Les républicains de nos jours sont dégringolés. La Convention fut cruelle et féroce ; mais son patriotisme a reçu les hommages, même du grand orateur royaliste, Berryer, qui, comme nous, ses élèves, méritait le salut de la France au-dessus de toutes les considérations de parti. Cet amour prédominant, cet enthousiasme qui contribua si puissamment aux victoires des armées de la première République, ces nobles sentiments sont aujourd'hui bien rares, dans les rangs

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 5 DÉCEMBRE 1871

— 20 —

## Jacques de Brancion

TOME PREMIER

CHAPITRE V.

LE CHATEAU BALAYÉ

(Suite)

Le reste de la journée fut employé conformément à ce qui venait d'être décidé entre les deux amis. Denis n'eut besoin que de se présenter dans deux ou trois maisons, avec quelques écus de six livres dans sa poche, pour se procurer tout ce dont pouvait avoir besoin son camarade Vivant. Quant à ce dernier, il alla faire part de ses succès aux trois braves paysans avec lesquels il était venu la veille au cabaret du Grand-Saint-

Hubert, et qui lui avaient montré de si bons sentiments pour ses anciens maîtres, ainsi qu'on peut se le rappeler. Il fit aussi une visite à l'ancien curé de Saint-Révérien, réintégré dans ses fonctions depuis quelques mois. Il est inutile d'ajouter que là aussi il trouva de la sympathie pour ses vœux et des encouragements pour ses espérances. Le curé n'avait pas émigré, mais, par suite d'une dénonciation de Brulard, il s'était vu traîner en prison, et, jusqu'au 9 thermidor, il avait eu l'échafaud en perspective. Il parla de ce temps d'épreuves sans aucune aigreur et de Brulard sans la moindre rancune. — Sa fille est un ange quoiqu'il lui ait donné un nom païen, disait-il ; il faut pardonner au père en considération de l'enfant.

Vivant avait bien envie de protester contre cette indulgence, mais les paroles du comte de Brancion, lors de leur entrevue dans la chaumière de Biberach, lui revinrent à la mémoire, et il se rangea à l'opinion de son pasteur, qui lui permit d'aller le voir au château.

Quand Vivant revint chez Denis, celui-ci achevait de charger sur sa charrette les acquisitions qu'il avait faites. Peu d'instants après, tous deux se mirent en route pour se rendre au château.

sonne au château. Vivant lui sauta au cou.

L'entrevue de l'ex-piqueur et de la vieille femme de charge se passa beaucoup mieux qu'il n'était permis de l'espérer. Denis avoua franchement ses torts, mais il se dépêcha d'ajouter, ce dont il fournit la preuve, qu'il avait, à diverses reprises, envoyé de l'argent à ses maîtres émigrés ; puis il termina en disant qu'il ne se regardait que comme le dépositaire des biens achetés par lui ; on lui rendrait ce qu'il avait payé pour les avoir, si les enfants revenaient, et tout serait dit.

Adrienne accueillit froidement ces explications, parce que l'ex-piqueur, en les donnant, ne se départit pas de ce ton goguenard que lui était habituel. Cependant, quand il eut fini, la vieille femme de charge lui dit qu'elle était bien aise de le voir et qu'il serait toujours le bien venu au château.

On s'occupa alors de l'installation de Vivant. Il fut décidé qu'il occuperait le premier étage de la tour du Commandeur, dont le rez-de-chaussée servirait de magasin pour les provisions du ménage et les outils que Vivant comptait se procurer dès le lendemain pour commencer des travaux qu'il méditait.

A sept heures tout était fini ; Denis retourna au village, et Vivant, répétant de nouveau, en pressant sur son cœur les mains de la vieille femme de charge. — « Je vous avais bien dit, madame Adrienne, que je balayerais le château. »

### TOME SECOND

#### CHAPITRE VI.

LES PREMIÈRES HIRONDELLES.

Trois mois et demi se sont écoulés et les beaux jours sont revenus. Une brise tiède, dont l'haleine vivifiante est embaumée de senteurs printannières, agite doucement les flots limpides du lac de Saint-Révérien, et épanche sur les riantes collines qu'ils reflètent la neige éblouissante et parfumée des cerisiers en fleurs. La pervenche étoile les taillis ; la violette parfume les haies ; la paquerette scintille sur le talus verdoyant des fossés. Dans les bois, les bourgeons éclatent en feuilles, et les feuilles s'allongent en rameaux ; dans la plaine, les jeunes blés endoyent au souffle de la brise ; partout la vie jaillit ou circule, là avec explosion, ici avec mystère. Chaque son est un chant, chaque écho une harmonie, le sol nu lui-même exhale des parfums. On dirait que la nature, tout à la fois rayonnante et recueillie, sourit à la parure nouvelle qu'elle vient de revêtir, et salue avec une joie amoureuse le réveil splendide de son éternelle et toujours radieuse jeunesse.

C'est la soir ; l'horloge du village vient de sonner lentement sept heures et tinte aussitôt l'angelus. Le « doux lueur d'un crépuscule d'une admirable trans-

parence éclairent poétiquement la contrée, et déjà quelques étoiles, sentinelles avancées de la nuit, resplendent sur la voûte d'azur des cieux.

En ce moment, un homme à cheval côtoie les bords du lac, dans la partie qui avoisine les rochers, au sommet desquels s'élèvent, toujours majestueuses, les gigantesques ruines du château de Saint-Révérien.

Cet homme est Denis, qui a été nommé depuis quelques semaines aux fonctions de garde des bois confisqués par la République, sur le comte de Brancion, émigré. Denis avait obtenu cette place malgré les intrigues de Brulard qui la sollicitait pour une de ses créatures, et il ne s'était décidé à l'accepter qu'après avoir consulté son ami Vivant et la vieille femme de charge, avec lesquels il vivait dans une harmonie que rien n'était venu troubler depuis le jour où nous les avons vus réconciliés.

Denis chemine au petit trop, en sifflant une fanfare qui lui rappelle le beau temps où la trompe sur l'épaule et le couteau de chasse sur la hanche, il voyait marcher sous son fouet une des plus vaillantes meutes du royaume. Arrivé à l'endroit du lac d'où il pouvait également et à son gré se diriger vers le village ou monter au château, il se détermine pour ce dernier parti, et il s'engage dans le sentier tracé au milieu des rochers. Ce sentier, bien différent de ce qu'il